

Compte-rendu de réunion du Conseil Municipal

le jeudi 25 février 2021

Salle des fêtes Louis Dumas

**Présents :** Mmes, BOUYSSOU Eveline, JAMME Annick, ROUGIE Sandrine.  
Mrs CASTANET Philippe, DALE Sébastien, DELNAUD Gervais, DE SOUZA Bruno, GAVET Jean-Philippe, JOUHAULT Dominique, LEVET Daniel, SEGUREL Roland

**Désignation du secrétaire de séance :** à l'unanimité Philippe CASTANET est désigné Secrétaire de séance

**Approbation du compte -rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2021 :**

Aucune modification apportée : le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

**Résultat d'appel d'offre et signatures des marchés pour la réhabilitation de l'ancienne école Roger LAVAL en bureaux et bibliothèque**

La commission d'appel d'offre s'est réunie le mardi 23 février 2021.  
Le marché est composé de 8 lots. Tous les lots ont été pourvus.

Une première analyse financière a été réalisée en présence du Maître d'œuvre Monsieur Yves MAZET, architecte à VAYRAC et des membres de la commission d'appel d'offres communale.

Une analyse technique est en cours d'étude ; celle-ci entraînera prochainement l'attribution des lots.

Les travaux de réhabilitation de l'école Roger LAVAL devrait démarrer courant mars 2021. Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une réunion sera proposée pour leur présenter cette réhabilitation.

**Mise en accessibilité de la salle des fête Louis DUMAS – Attribution des entreprises**

La commission d'appel d'offres s'est réunie en date du 19 février 2021. L'ensemble des lots ont été pourvus. L'attribution des lots est répartie comme suit :

- Lot Gros Oeuvre : EURL Jérôme GRANDOU 46200 SAINT-SOZY
- Lot Maçonnerie : SARL LACOMBE et FILS 46200 SAINT-SOZY
- Lot Peinture : SARL AYMARD 46200 SOUILLAC
- Lot Sanitaire – Chauffage : SARL PICOULET 46200 SAINT-SOZY
- Lot Electricité : L.J.S 46500 GRAMAT
- Lot Menuiserie : Entreprise Guillaume CALMON 46200 SAINT-SOZY
- Lot Toiture – Couverture : Adrien SAMPER – LECARPENTIER 46200 MEYRONNE
- Lot Plâtrerie : SARL VILATTE Hervé PLATRERIE 46200 SOUILLAC

L'ensemble des entreprises retenues sont invitées le jeudi 04 mars 2021, afin de déterminer la date de commencement des travaux, ainsi que pour la mise en place du planning d'exécution.

**Informations et décisions mensuelles du Maire :**

**RIFSEEP**

Monsieur le Maire expose la possibilité de mettre en place un régime indemnitaire à destination des agents communaux, comme le propose la Loi. Ce Régime Indemnitaire tient compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Il se décompose en deux parties :

- IFSE : Indemnité de Fonctions, Sujétions et Expertise (Patrie financière fixe) évaluée suivant :
  - Fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception,
  - Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions,

- *Sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel*
- CIA : Complément Indemnitaires Annuel évaluée suivant :
  - Engagement professionnel
  - Manière de servir du fonctionnaire, appréciée lors d'un entretien professionnel annuel

La commission communale en charge d'étudier la mise en place et d'évaluer le budget qui sera alloué au RIFSEEP a finalisé les documents nécessaires à la validation de ce dossier. Ils ont été transmis au Centre de Gestion (CDG46) afin que ceux-ci soient présentés et validés en Comité Technique.

### **Mise en place de l'application « Intramuros »**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que CAUVALDOR a acté et pris en charge financièrement la mise en place sur le Territoire l'application mobile Smartphone INTRAMUROS. Toutes les communes peuvent donc l'utiliser gratuitement, disposer d'informations mais aussi d'avoir la possibilité de l'alimenter en informations diverses, intéressant son territoire. Dans ce dernier cas, un accès nominatif sera généré pour le demandeur.

Tous les administrés peuvent télécharger cette application gratuitement et ainsi avoir accès aux annonces et informations rapides de sa commune - communales, associatives et culturelles, festives et dédiées aux commerces et aux hébergements - mais aussi de celles des autres communes du Territoire.

Elle est téléchargeable sur les sites « Play Store » et « Apple Store », et est gratuite.

Un appel aux associations, commerces, hébergements ou autres, sera lancé prochainement afin de leur proposer d'insérer directement des nouvelles sur INTRAMUROS (contributeurs) ou de s'adresser à la mairie pour que la commission communication puisse gérer leurs demandes.

Dans tous les cas, les administrés se rapprocheront de la Mairie pour de plus amples informations.

### **Demande de subvention « petit patrimoine »**

Une information communautaire parvenue en Mairie propose aux communes disposant de petits patrimoines remarquables (lavoirs, four à pain, ...) et désireuses de les valoriser, de bénéficier d'une subvention de CAUVALDOR pour poursuivre les projets de rénovation.

Le dossier est transmis à Gervais DELNAUD pour étude.

### **ENGIE – Remplacement d'un luminaire rue des Jardins**

Un devis a été transmis en Mairie, il s'élève à 1 068,31 Euros TTC  
Les travaux seront effectués prochainement par l'entreprise ENGIE – INEO.

### **Achat d'une tronçonneuse pour le personnel technique**

La nécessité de renouvellement d'une tronçonneuse a été effectuée. L'achat a été effectué auprès d'un commerce local, le montant s'élève à 630 euros TTC.

### **Renouvellement de l'agrément du garde- pêche particulier**

Par arrêté préfectoral n° 2021/018 du 15 février 2021, Monsieur Michel GRASSO est agréé en qualité de garde-pêche particulier.

### **Travaux de réaménagement du « Carrefour Fleuraguet »**

Monsieur le Maire informe que les travaux ont commencé le 15 février dernier. La circulation est alternée, route de Fleuraguet et Rue des Ecoles et du Glacis. L'achèvement des travaux est estimé à fin mars.

### **Panneaux et plaques des noms des rues de la commune**

Après débat lors de la séance du 09 décembre 2020 l'entreprise SIGNAUX GIROD de Cahors a été retenue. M. Dominique JOUHAULT informe que la livraison aura lieu le mardi 02 mars 2021 à l'atelier municipal.

La commission communication se réunira afin de planifier la pose sur l'ensemble du territoire.

### **Bâtiments communaux - DAT**

Monsieur le Maire informe que le décret n° 2011-629 entré en vigueur en FÉVRIER 2012, qui imposait la mise à jours des anciens DTA (Dossier technique amiante) , dans un délai maximal de 9 ANS. Toute administration propriétaire de bâtiments doit disposer d'un diagnostic amiante, ce à compter du 02 février 2021.

L'entreprise SOCOBOIS a été retenue pour réaliser l'ensemble de ces diagnostics. Ils ont été réalisés hors école Roger LAVAL et salles des fêtes Louis DUMAS ainsi que La Poste (déjà effectués), le jeudi 25 février 2021.

Un rapport sera prochainement transmis en Mairie.

### **Pose et formation défibrillateur :**

Monsieur le Maire rappelle que la loi impose aujourd'hui aux ERP (Etablissement Recevant du Public) d'être équipés de défibrillateur.

Pour l'année 2021, les ERP de 4<sup>ième</sup> catégorie doivent être équipés. La salle des fêtes faisant partie de cette catégorie. Il a été approuvé lors de la séance du 22 octobre 2020, un achat groupé avec la communauté de communes CAUVALDOR. De plus il a été défini qu'il soit fixé à l'extérieur de la salle afin de pouvoir le mutualiser avec les autres établissements de 5<sup>ième</sup> catégorie qui seront, à leur tour, concernés par cette loi en 2022.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée qu'une formation sera proposée prochainement.

### **Rapports des commissions communales, syndicales et communautaires :**

#### **Communale :**

- CCID du 25/02/2021 l'ensemble des demandes concernant le Non Bâti (NB) et le Bâti (B) ont été approuvées. Une demande spécifique d'un administré a été exposé aux membres de la commission, un avis favorable a été émis à ce dossier.

#### **Syndicales :**

**SIVU l'Age Tendre :** Suite au conseil syndical du 22 février 2021, il a été précisé que l'effectif au 31 mars 2021 est arrêté à 90 enfants.

Le montant projeté de la cotisation 2021 s'élève à 1 500,00 euros par enfants. La commune de Saint-Sozy compte 31 enfants au 1er janvier 2021.

#### **Communautaire :**

**Voirie :** Suite à une visite sur site avec les services voirie de CAUVALDOR, il a été défini que les travaux seront effectués sur :

- 114 mètres route de Poutissard et Rue du Barry,
- 200 mètres rue de la Rivière
- et route de Pagès

La séance est levée à 23h00 le 25 février 2021

*Compte-rendu non exhaustif rédigé par Monsieur Philippe CASTANET  
Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal,*